



De quelques usages déviants du relatif chez les arabophones

Mohammed Mehdaoui

Faculté Polydisciplinaire de Taza
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah- Fès, Maroc
mehda_m@yahoo.fr

Reçu le 24-07-2019 / Évalué le 17-09-2019 / Accepté le 20-11-2019

Résumé

Cette étude se propose de comparer la syntaxe de la relative en arabe et en français pour établir les erreurs fréquentes autour des pronoms relatifs dans cette dernière langue (L2) qui peuvent s'expliquer par l'analogie avec le système de la langue arabe (L1). Elle ne retiendra de ces erreurs dites «interférentielles» que le cas de la cooccurrence du pronom personnel et du pronom relatif. Elle expliquera partiellement, par un simple transfert structural de l'arabe, la tendance très accusée chez les apprenants arabophones² à réaliser en français, dans la subordonnée relative, une anaphore après un pronom relatif en dépit du rôle aphoristique de celui-ci, et exclura les autres emplois fautifs, de l'ordre du choix du relatif par exemple, imputables à d'autres facteurs. Ce faisant, elle tend à relativiser quelque peu l'impact de la langue maternelle sur les apprenants du français.

Mots-clés : proposition relative, anaphore, interférence, référent

بعض استعمالات الاسم الموصول في الفرنسية عند الناطقين بالعربية

ملخص- نظرات في الموصول في العربية والفرنسية

يروم هذا البحث النظر في الجملة الموصولة في اللغتين العربية والفرنسية والأخطاء الشائعة بين المتعلمين العرب الذين يلحقون بالموصولات الفرنسية ضميراً عائداً على غرار ما هو معمول به في لغتهم الأم. ويخلص إلى أن مثل هذا الخطأ يجد ما يبرره في تداخل اللغتين على عكس ما يجري بالنسبة لأخطاء أخرى شائعة لا تنضوي تحت هذا المبرر والتي هي من قبيل المعرفة الناقصة باللغة الأجنبية كلمات مفاتيح الجملة الموصولة - الاحالة البعدية - تداخل اللغات - المرجع

Non-standard use of French relatives by Arab speakers

Abstract

This paper deals with the relative clauses in arabic and french languages. It aims to show that from series of errors that arabic learners do when using french relatives only a few are interferentiel mistakes. For instance, the addition of an anaphora to the french relative pronoun as required by their native language. Thus this type of faults can really be considered as an interference phenomena. For other faults other reasons must be given like poor language knowledge.

Keywords : relative clause, anaphora, interference, referent

Introduction

Quand ils ne décrivent pas les erreurs sur les relatives seulement comme un trait constitutif d'une interlangue spécifique (Derbal, Tamine, 1984) ou ne font, en les traitant, aucune mention aux langues de base des apprenants (Descamps, 1974)³, les études contrastives mettant en jeu l'arabe et le français expliquent, en général, les convergences structurales dans les structures relatives entre ces deux langues par l'interférence (Cf. entre autres Véronique, 1983). Le décumul du relatif (Akouaou, 1992), ou l'omission de son rôle aphoristique est une de ces erreurs qui explique l'adjonction fautive d'un pronom personnel qui provoque le double emploi en présence du pronom relatif (Ben Hamida, 2009). La réalisation de cette anaphore s'explique par un simple transfert structural : en calquant le modèle de leur langue maternelle, les apprenants, marocains (Mdibah, 1980 ; Akouaou, 1992) et tunisiens (Ben Hamida, 2010) reprennent, en présence d'un relatif, l'antécédent au moyen d'une anaphore pronominale. Par un retour sur les déficiences à propos des relatifs constatées chez nos étudiants (voir 2.1. ci-dessous) dont nous rendons compte dans l'étude du corpus, nous tenterons de dégager les erreurs strictement interférentielles relatives aux usages que font ces derniers des pronoms relatifs dans leur pratique du français.

1. Méthodologie

Ne pouvant rendre compte de toutes les difficultés rencontrées par nos étudiants⁴ dans les exercices du thème et de la version, ce travail se limite à dégager les erreurs dues aux (mauvais) usages des relatifs français qui s'expliquent partiellement par des transferts de la langue maternelle. Il ne considère donc pas les erreurs qui prennent source dans une connaissance insuffisante du système langagier français.

Source d'interférence : arabe dialectal ou littéral ?

Étant donné la situation de diglossie dans le paysage linguistique (aussi bien marocain que tunisien), il est difficile de trancher la question de la langue à partir de laquelle se réalisent les transferts vers la langue cible, autrement dit de faire la part des transferts qui proviennent de l'arabe littéral ou dialectal. Les erreurs interférentielles sont alors considérées en tenant compte de l'une ou de l'autre langue.

Ce que font pour le Maroc Mdibah (1980) et Akouaou (1992), pour ne citer qu'eux, qui privilégient le dialectal auquel ils imputent les cas de ces transferts. Pour la Tunisie, consciente du dédoublement de la source d'interférence qui peut avoir

pour origine tant le dialecte tunisien que la langue arabe, Ben Hamida néglige cette différence et considère ce qu'elle appelle *les structures de l'arabe en général*, incluant le dialectal et le littéral. Nous avons opté pour ce dernier, en raison des conditions dans lesquelles ont été soumis les différents tests d'une part, et d'autre part de l'enseignement de la traduction auquel nos étudiants ont été initiés.

1.1. Epreuve et tests

Source d'erreurs fréquentes, les pronoms relatifs opposent aux étudiants d'énormes difficultés. Trois types d'exercices, qui - il est important de le préciser - ne présentent pas de difficultés, ont été proposés aux étudiants (une centaine environ).

1) un exercice de thème où ils étaient appelés à rendre en français des phrases relatives de l'arabe du type :

الذي أعرف أباه جاء الولد

(L'enfant dont je connais le père est venu)

2) une version où, comme contrainte, nous leur avons imposé un début pour chaque phrase à compléter : par exemple ... وجدت الكتاب ...

وجدت الكتاب الذي أضعته

(J'ai trouvé le livre que j'ai perdu),

en vue de recueillir des réponses homogènes dont le dépouillement serait aisé. Cet exercice entend surtout vérifier chez les étudiants le recours ou non à une anaphore : le (هو), pronom de rappel, en l'occurrence dans أضعته ;

3) un dernier exercice où il fallait tout simplement relier deux phrases par un pronom relatif convenable. Exemple : j'ai croisé le cousin de Marie. Je ne connais pas le nom du cousin de Marie.

1.2. Analyse

Exercice 1

L'anaphore n'est pas toujours marquée. Elle est parfois omise dans, par exemple,

وصل الأستاذ الذي أعرف

waṣala l-'usta:du l-ladi: 'a'rifu

le professeur que je connais est venu

au lieu de

وصل الأستاذ الذي أعرفه
wašala l-'usta:du l-lađi: 'a'rifuhu
où le clitique est effacé, ou encore dans
وجدت الكتاب الذي أضعت
wağadtu l-kita:ba l-lađi: 'ađa'tu
j'ai trouvé le livre que j'ai perdu
mis pour
أضعته ووجدت الكتاب الذي
wağadtu l-kita:ba l-lađi: 'ađa'tuhu

Exercice 2

Il est certainement plus facile de traduire de la langue étrangère vers sa langue maternelle ; plus difficile lorsque nous traduisons dans le sens inverse.

Ainsi, la difficulté inhérente au pronom *dont*, qui est sans doute le pronom relatif dont l'emploi est le plus délicat, conduira les étudiants, afin de contourner la difficulté, à dire (1) à la place de (2) même s'ils impliquent des contenus sémantiques différents :

- (1) Je n'ai pas de nouvelles de l'homme que j'ai vu.
- (2) J'ai vu l'homme dont je n'ai pas de nouvelles.

Nous rendons compte ci-dessous, avec un peu plus de détails, des difficultés les plus fréquentes. Soit les exemples (3) et (4) :

- (3) L'enfant dont je connais le père est arrivé
- (4) J'ai vu l'enfant dont nous avons parlé

Dans (3), beaucoup d'étudiants, ne trouvant pas le bon relatif *dont*, utilisent, indifféremment, d'autres pronoms : *qui* ou *que*. Ceux qui recourent au relatif *dont* le doublent d'une anaphore. On trouve alors :

- (3a) L'enfant dont je connais son père est venu

avec une anaphore possessive⁵ *son père* au lieu de *le père* (le + N), *dont* permettant d'identifier le possesseur.

Dans (4), le pronom *que* est mis parfois à la place de *dont*. D'autres fois, c'est le pronom *qui* qui est cumulé avec une expression anaphorique de *lui*, *sur lui* :

- (4a) J'ai vu le garçon qui on a parlé de lui.

Dans la phrase (5) qui suit :

(5) J'ai vu l'enfant que je connais

les scores sont meilleurs. Il reste malgré tout des étudiants qui troqueront le *que* pour *qui* ou *dont* associés à une anaphore (*qui...* + *le* ; *dont...*+ *le*) ou dédoublent *que* d'une reprise pronominale (*que...*+ *le*) :

(5a) J'ai vu le garçon que je le connais.

(5b) J'ai vu le garçon qui je le connais.

Exercice 3

Les relatives (6) et (7) qui suivent :

(6) J'ai croisé le cousin de Marie dont je ne connais pas le nom

(7) J'ai vu l'homme dont je n'ai pas de nouvelles

sont omises au profit de phrases déclaratives où il n'y a plus de relativisation ; dans lesquelles il y a reprise de l'antécédent au moyen d'un anaphorique comme dans les propositions (6a) et (7a) qui sont simplement juxtaposées :

(6a) J'ai croisé le cousin de Marie. Je ne connais pas son nom.

(7a) J'ai vu l'homme. Je n'ai pas de nouvelles de lui.

Nous venons de voir par ailleurs comment les étudiants choisiront de dire (1) à la place de (2) (que nous rappelons) lorsqu'il leur faut relier par exemple les deux phrases :

J'ai vu l'homme. Je n'ai pas de nouvelles de l'homme

(1) Je n'ai pas de nouvelles de l'homme que j'ai vu.

(2) J'ai vu l'homme dont je n'ai pas de nouvelles.

Même quand il leur arrive d'employer *dont*, ignorant sa valeur de reprise qui, contrairement à **الذي**, *l-laḏī* (= *qui* ou *que* selon les cas) « exclut la marque de la possession », les étudiants semblent l'utiliser comme simple lien entre deux propositions. L'antécédent est repris alors au moyen du pronom possessif *son* comme dans (6a) :

(6a) J'ai croisé le cousin de Marie dont je ne connais pas son nom.

Enfin, confondant, parfois, *dont* et *duquel*, ils diront (8b) au lieu de (8a) :

(8a) C'est un excellent travail dont tu peux être fier.

(8b) C'est un excellent travail duquel tu peux être fier.

1.3. Bilan

En général, le test montre :

- a) une faible maîtrise chez les étudiants de l'usage et des fonctions des relatifs.
- b) l'emploi restreint des pronoms *que* et *qui*, dont le maniement est plutôt simple, augmentés d'une anaphore (en dépit d'une batterie, très riche en formes, de relatifs français).

L'unique forme de base du relatif en arabe, **الذي**, *l-lađi* (= *qui* ou *que* selon les cas) qui se décline, éventuellement, au duel et au pluriel, ne peut pas expliquer l'emploi de *qui* à la place de *que* et inversement. Il n'est pas sûr que l'arabophone convertisse toutes les conjonctions en *que*. S'il recourt à cette transposition, cela ne peut pas être toujours expliqué par la nature du subordonnant arabe. Il ne s'agit d'erreur interférentielle que lorsqu'on opère conformément à sa langue maternelle en introduisant des subordonnées relatives par des pronoms relatifs doublés de la reproduction de l'antécédent par un pronom anaphorique. Si la plupart des étudiants forment leurs relatives selon la structure arabe, il n'est pas vrai qu'ils mettent *qui* - comme on le dit (voir plus bas) - partout où le relatif ne doit pas être sujet.

2. De l'anaphore en arabe : d'autres exemples

Avant de revenir sur ces problèmes, remarquons d'abord qu'en plus des anaphores présentes dans les relatives qui permettent de reprendre l'antécédent comme dans (9), la langue arabe établit, de façon très nette, les reprises anaphoriques, en particulier dans (10) et (11) où la connexion entre les constituants est opérée au moyen de l'anaphorique (⊙) qui renforce la cohésion entre la proposition circonstancielle d'état nominale (الحال) et le nom déterminé (معرفة) sur lequel tombe cette proposition dans (10) d'une part, et d'autre part, entre la proposition qualificative (النعته) et l'antécédent, ou nom à qualifier, indéterminé (نكرة) dans (11).

(9) جاء الرجل الذي أكرمته

ğa: 'a r-rağulu l-lađi: 'akramtuhu

L'homme que j'ai honoré est venu

(10) ذهب خالد دمعته متحدر

đahaba ħa:lidun dam'uhu mutaħaddirun

Khalid est parti les larmes aux yeux

(11) أقبل رجل دمعته متحدر

'aqbala rağulun dam'uhu mutaħaddirun

un homme est venu les yeux en larmes

La même connexion s'établit dans les phrases nominales du type (12) assurant le lien entre le sujet thématique, ou thème, et son prédicat :

(المؤمن قلبه طاهر) 12)

al-mu`minu qalbuha ṭa:hirun
le croyant, il a le coeur pur

La cohésion propositionnelle se trouve donc régulièrement renforcée dans cette langue par un suffixe pronominal appelé pronom de rappel (العائد), qui assure l'unité syntaxique en agissant comme un renfort de cohésion. On peut à cet effet comparer (13), (13a) et (13b)

(أحب البطيخ كثيرا. اشتريت منها ثلاث حبات منه) 13)

(13a) I like very much watermelons. I bought three.

(13b) J'aime beaucoup les pastèques. J'en ai acheté trois.

De l'anaphore zéro de l'anglais à la proforme *en* du français, il y a, comme dans notre exemple en arabe, cumul de deux marques cohésives, à savoir حبات et منه.

Sur ce point, les langues divergent beaucoup. Voici un autre exemple qui compare la syntaxe de l'anglais et du français : là où l'anglais utilise une proforme comme dans (14a), à savoir *it*, le français utilisera l'anaphore « zéro » comme dans (14b) :

(14a) He has taken his car to the garage and thought he'd drive back home in it⁷.

(14b) Il avait amené sa voiture au garage, et il pensait qu'il allait rentrer chez lui avec *Æ*.

L'arabe ici encore réalisera, à l'instar de l'anglais, une anaphore qui joue comme élément cohésif de ces deux phrases, en l'occurrence بها coréférentiel à سيارته .

3. Erreurs interférentielles (désormais EI)

De toutes les erreurs fréquentes autour des pronoms relatifs que Ben Hamida explique par l'analogie avec le système de L1 (= la langue arabe), il ne faut retenir que celui de la cooccurrence du pronom personnel anaphorique et du pronom relatif. Pour le reste, que l'on considère l'interférence comme la 'présence d'un élément linguistique dans une langue à laquelle cet élément est étranger' ou même 'une donnée fautive, conséquence d'un accident entraîné par le contact entre les langues', ni l'usage du pronom relatif *que* au lieu de *qui* ni celui de *qui* au lieu de *que* ne sont, à notre avis, des EI comme semble l'admettre Ben Hamida⁸. Ce seraient plutôt des écarts par rapport à la norme du français pour ne pas dire emplois fautifs, imputables à la non-maîtrise de la langue⁹.

Il ne s'agit pas davantage d'El dans les cas de l'usage de *dont* à la place d'un pronom relatif composé qui s'expliquerait pour Ben Hamida par la non-disponibilité en L1 de la distinction pronom relatif simple/pronom relatif composé, du fait simplement déjà qu'il n'existe pas de terme équivalent au relatif *dont* en arabe :

« A l'inexistence d'une forme de base unique en français s'ajoute le dédoublement des pronoms relatifs simples d'une part et composés d'autre part. Cette distinction, non pertinente en arabe, expliquerait l'analogie avec le système de L1 : - l'usage de *dont* à la place d'un pronom relatif composé. » (Ben Hamida, 2009 : 112).

L'auteur lui-même conviendra plus loin que, dans ses propres exemples, « l'usage d'un pronom relatif simple au lieu d'un composé est une confusion liée à la construction du verbe, d'où les erreurs fréquentes autour du pronom *dont* en particulier. » (Ben Hamida, 2009 : 113).

Ici encore il s'agit, à notre avis, d'une déficience due à la non-maîtrise des pronoms relatifs du français, simples ou composés. Raison qui nous oblige à ne pas tenir compte du mauvais choix de la conjonction parallèlement à la reproduction du pronom anaphorique qui répercute l'antécédent en présence d'un relatif.

3.1. De la généralisation du *que*

Deux raisons nous empêchent d'admettre que *qui* est toujours remplacé par *que*, dont l'usage est soi-disant généralisé chez les apprenants arabophones.

D'un côté, la forme du relatif de l'arabe *الَّذِي*, *l-lađi* (= *qui* ou *que* selon les cas), indépendante de sa fonction, et sa morphosyntaxe invariable ne pourrait pas expliquer l'utilisation du relatif *que* au lieu de *qui* car cela se traduirait par une généralisation du *que*. Ce qui est loin d'être le cas. Dans notre corpus, comme dans celui de Ben Hamida, loin d'assister à la tendance à un *corrélat unique*, il y a plutôt choix aléatoire entre l'un et l'autre et non neutralisation de l'opposition *qui / que*.

Bien que Akouaou ne produise que des exemples de *corrélat unique* (i.e. *que*) :

C'est moi que j'ai gagné

Un café que je le connais bien

nous pouvons relever, dans notre corpus, avec des proportions presque égales, des exemples du type (15a) et (15b), phrases qui ont en commun de développer une anaphore *son* quel que soit le choix du relatif, correct ou incorrect.

(15a) Le garçon qui je connais son père.

(15b) Le garçon que je connais son père.

De l'autre, nombre de descriptions s'accordent à expliquer le dédoublement de *que*, corrélat unique qui réduit le système des relatifs français, d'une anaphore, qui répercute l'antécédent surtout en français populaire, par des déficits linguistiques et/ou des besoins de communication. En français populaire, à l'oral, *que* serait un « mot-outil » (Brunot, 1922)¹⁰, un « pur conjonctif » (Brun, 1931)¹¹, une « conjonction vide » (Frei, 1929) ou encore un « corrélatif unique » (Guiraud 1965) .

3.2. Une explication partielle

Jusqu'ici nous avons convenu d'expliquer le dédoublement du relatif par une anaphore en français par l'interférence de l'arabe. Partiellement vraie, cette explication ne s'avère plus quand on sait la tendance à effacer parfois l'anaphorique même en arabe de nos jours.

Suppression de l'anaphore en arabe

Si Ben Hamida soutient, d'une part, qu'en arabe littéral et dans le dialecte tunisien « *la cooccurrence du pronom personnel et du pronom relatif est parfaitement grammaticale ; la suppression du pronom personnel serait, contrairement au français, agrammaticale* » et d'autre part que « *ce double emploi (= l'adjonction d'un pronom personnel au pronom relatif) n'est ressenti en tant que tel ni en arabe dialectal ni en arabe littéral puisque la cooccurrence du pronom personnel et du pronom relatif est parfaitement grammaticale ; la suppression du pronom personnel serait, contrairement au français, agrammaticale* » (Ben Hamida, 2009:114), elle ne donne pour exemple que celui-ci :

كثرة الاستعارات التي يمكننا تصنيفها حسب مختلف التحويلات الدلالية
* كثرة الاستعارات التي يمكننا تصنيف حسب مختلف التحويلات الدلالية

[*L'abondance [...] des métaphores que nous pouvons les classifier suivant les différents transferts sémantiques] pour démontrer que, dans les subordonnées relatives de l'arabe, le pronom de rappel est obligatoire.

Il n'est pas rare cependant de rencontrer dans notre corpus des exemples du type (16), où أعرف est mis à la place de أعرفه, dans lesquels il y a ellipse du pronom de rappel, comme si le relatif de l'arabe cumulait à son tour une double fonction de subordonnant et d'anaphore.

16) الذي أعرف الاستاذ وصل

wašala l-'usta:du l-lađi: 'a'rifu

le professeur que je connais est arrivé

Cette tendance est cependant limitée. Elle ne concerne pas, par exemple, les cas obliques où l'anaphore, obligatoire, résiste à tout effacement tels que (17) et (18) :

(17) سلمت على الولد الذي أعرف أباه

sallamtu 'ala: l-walaḍi l-laḍi: 'a'rifu abāhu

J'ai salué l'enfant dont je connais le père

(18) رأيت الولد الذي تكلمنا عنه

ra'aytu l-walada l-laḍi: takallamna: 'anhu

j'ai vu l'enfant dont nous avons parlé

Or il se trouve que l'exemple de Ben Hamida est oblique. D'où l'anaphore obligatoire. En dehors de ce cas, le choix est facultatif. D'où la tendance à effacer le pronom de rappel chez les mêmes étudiants qui, tout en disant (19), sont enclins à dire, en arabe, moyennant la suppression de l'anaphore, (20) et (21) au lieu respectivement de (20a) et (21a), ou encore (22) et (23) :

(19) J'ai salué le professeur que je l'ai vu

(20) وجدت الكتاب الذي أضعت

waḡadtu l-kita:ba l-laḍi: 'aḍa'tu

J'ai trouvé le livre que j'ai perdu

(21) سلمت على المدير الذي التقيت عند باب المدرسة

sallamtu 'ala: l-mudi:ri l-laḍi ltaqaytu 'inda ba:bi l-madrasati

J'ai salué le proviseur que j'ai rencontré devant l'entrée de l'école

(20) وجدت الكتاب الذي أضعته

waḡadtu l-kita:ba l-laḍi: 'aḍa'tuhu

J'ai trouvé le livre que j'ai perdu

(21) سلمت على المدير الذي التقيت به عند باب المدرسة

sallamtu 'ala: l-mudi:ri l-laḍi ltaqaytu 'inda ba:bi l-madrasati

J'ai salué le proviseur que j'ai rencontré devant l'entrée de l'école

(22) وجدت الكتاب الذي فقدت

waḡadtu l-kita:ba l-laḍi: faqadtu

J'ai trouvé le livre que j'ai perdu

(23) احفظ ما تعلمت

'ihfaz ma: ta'allamta

N'oublie pas ce que tu viens d'apprendre

Effacement dont ils sont conscients - il importe de préciser - car les mêmes étudiants n'opèrent jamais de suppression du pronom de rappel avec un N indéterminé comme dans :

(24) أستاذ أعرفه هذا

ha:ḍa 'usta:ḍun 'a'rifuhu

c'est un professeur que je connais.

Conclusions

Nous avons essayé de montrer ici :

1) que si l'on ne peut pas exclure l'explication du relatif doublé d'une anaphore en français, dans la pratique du français des arabophones, par un simple transfert structural, il reste que cette explication est partielle étant donné la généralisation du corrélat unique *que*, associé à la réalisation d'une anaphore à l'oral en français populaire ;

2) que l'on ne peut pas trancher la question de la langue source de ces transferts, étant donné que l'idiosyncrasie examinée est aussi fréquente chez les étudiants tunisiens que marocains et que peuvent intervenir ici, concurremment avec l'arabe littéral, les dialectes parlés dans les aires considérées. Ce qui incite à relativiser quelque peu l'impact de l'une ou de l'autre de ces langues ;

3) que les erreurs de l'ordre de l'usage du pronom relatif *que* au lieu de *qui*, ou inversement, qui sont davantage des écarts par rapport à la norme du français, ne peuvent être considérés comme des EI.

Les faits constatés ne pouvant être interprétés dans le sens d'une explication unique et exclusive, ce travail a pour seul mérite d'avoir prolongé et approfondi le problème dans l'espoir de trouver une meilleure explication aux phénomènes ici considérés.

Bibliographie

- Akouaou, A. 1992. « Les idiosyncrasies en subordonnée relative entre la causalité interne et l'analogie externe ». [En ligne]. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/15/akouaou.html> [consulté le 15 juillet 2019].
- Ben Hamida, T. 2009. « Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français ». *Synergies Tunisie*, n° 1. p. 105-117. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/Hamida.pdf> [consulté le 15 juillet 2019].
- Derbal, M., Tamine, J.P. 1984. « Apprentissage du français par les adultes en milieu bilingue ». *Le Français moderne*, n° 189. p. 46-49.
- Frei, H. 1929 [1982]. *La Grammaire des fautes*. Paris Geuthner. Spatkine Reprints, Genève-Paris.
- Giacomi, A. 1983. « Approche de la relative dans un corpus de français parlé ». *Langage et Société*, n° 25. p. 41-60.
- Guiraud, P. 1965. *Le français populaire*. Paris : P.U.F.
- Kleiber, G., Schnedecker, C., Theissen, A. (éds) 2006. *La relation partie-tout*. Peeters : Louvain-Paris. Bibliothèque de l'information grammaticale.
- Kouloughli, D.-E. 1999. Ya-t-il une syntaxe dans la tradition arabe ? In : Histoire, Épistémologie, Langage, Tome 21, fascicule 2. *Constitution de la syntaxe*. p. 45-64.
- Larrea, P. 2012. Constantes et spécificités des procédés anaphoriques : étude contrastive de quelques marqueurs en anglais et en français. In : Camille Denizot, Emmanuel Dupraz. *Anaphore et anaphoriques : variété des langues, variété des emplois*. p. 15-32.

- Maingueneau, D., Charaudeau, P. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Poncharal, B. 2010 « La traduction de l'anaphore dans la prose de pensée ». *Palimpsestes* [En ligne], 23 | 2010, mis en ligne le 01 octobre 2012. URL : <http://journals.openedition.org/palimpsestes/454> ; DOI : 10.4000/palimpsestes.454 [consulté le 15 juillet 2019].
- Reggiani, C. 2002. La référénciation anaphorique. In : *Styles, genres, auteurs : Montaigne, Bossuet, Lesage, Baudelaire, Giraudoux*. Textes réunis par Anne-Marie Garagnan. Paris : Presses universitaires de Paris-Sorbonne.
- Salles, M. 2015 « Anaphore possessive et anaphore associative : le cas des noms collectifs », *Discours*, n° 16.

Notes

1. On verra qu'en arabe la connexion est assurée au moyen d'une anaphore (ضمير عائد) entre le relatif (الاسم الموصول) et la relative (صلة الموصول).
2. Nous travaillons sur un échantillon d'étudiants de 2ème et de 3ème année de la faculté de Taza que nous initions à la traduction.
3. Cité par Akouaou (1992). Travail auquel nous n'avons pas eu accès.
4. Il s'agit des étudiants de S3 et S5 de la filière des études françaises de la faculté de Taza.
5. Ce qui n'est pas sans rappeler le défini associatif qui apparaît en arabe plus distendu, moins cohésif. Raison qui fait que son usage dans cette langue est plus restreint qu'en langue française. La concurrence entre ces deux types d'anaphore si, elle n'est pas tout-à-fait établie en français, l'est encore moins en arabe. D'où la tendance chez les apprenants arabophones à dire par exemple *Paul est sorti, ses yeux brillants* au lieu de *les yeux brillants*. Voir pour la différence entre anaphore possessive et anaphore associative : Kleiber (2006) et Salles (2015).
6. (11) peut être comparé à جاء على متاهل الوجه, construction où deux termes sont en état d'annexion (حالة الأضافة) et où le pronom, qui sert à lier la proposition d'état à son antécédent, n'apparaît pas.
7. Exemples empruntés à Paul Larreya (2012).
8. « L'El naît du fait que le système des pronoms relatifs en français et celui des relatifs en arabe présentent des points communs mais aussi des différences essentielles, d'où le caractère résistant des erreurs qui suivent : - L'usage du pronom relatif que au lieu de qui... - L'usage du pronom relatif qui au lieu de que. » (2009 : 112)
9. En français, la forme des pronoms relatifs dépend de leur fonction : qui, sujet ; que, COD, etc.
10. Cité dans Giacomi (1983).
11. *Ibidem*.